Image not found or type unknown

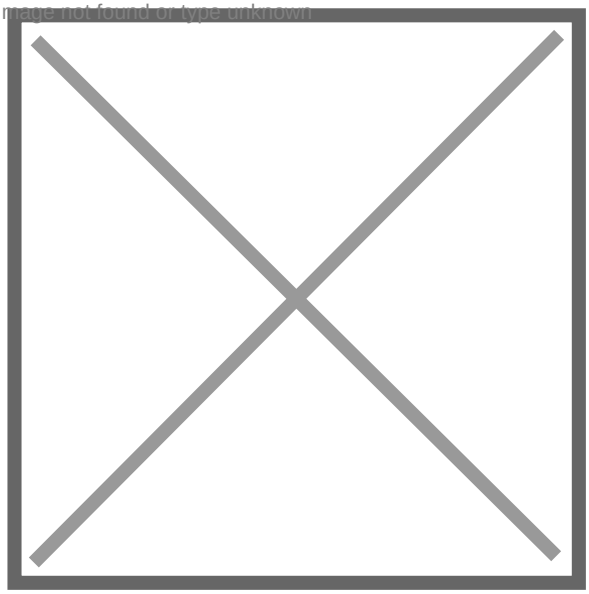

Mineur logement seul a paris pour etudes ecole privee

Par **abadie**, le **23/06/2009** à **11:23**

Bonjour,
ma fille en rupture scolaire depuis un an souhaite etudier a nouveau , seulement vu son age 16ans et demi , et l'orientation qu elle a choisi , les ecoles de paris (MAQUILLAGE professionnel et artistique) semblent les plus adaptees .
ai je le droit de lui louer un studio pour elle seule a paris sachant que aujourd hui notre domicile est pour l instant du moins a seville .
car je commence a me demander si je ne vais pas rentrer en france avec elle , ou du moins me rapprocher de paris pour qu elle puisse faire les etudes prevues . car pour elle rester a seville c est encore stagner 1 an .
elle dit vouloir tenter de travailler dans un an elle aura 17 ans et demi , cela sera t il possible ?
merci de vos reponses
ps ma fille ne pourra pas reprendre un cursus scolaire normal avec internat , j ai deja tenter 3 fois (echec , phobie scolaire , depression ...)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés